

## Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

578<sup>ème</sup> séance

Jeudi 14 juin 2007, à 10 heures  
Vienne

Président : M. Gérard Brachet (France)

*La séance est ouverte à 10 h 11.*

**Le PRÉSIDENT:** Mesdames et Messieurs les représentants, bonjour. Comme vous le savez nous avons encore deux jours de réunion, aujourd'hui et demain, et nous avons beaucoup de travail à faire. Donc, je demande à tous de bien se concentrer sur nos travaux et aussi si possible, lors de vos interventions, d'être concis autant qu'il est possible. Je vous en remercie.

Je déclare ouverte la 578<sup>ème</sup> séance du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Ce matin, nous continuerons et je l'espère nous achèverons notre examen du point 7 de l'ordre du jour, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-quatrième session", du point 10, "Espace et société", et du point 11, "L'espace et l'eau". Nous poursuivrons également notre examen du point 12, "Utilisation de données géospatiales d'origine spatiale pour le développement durable", et du point 13, "Questions diverses".

### Rapport du Sous-Comité scientifique et technique lors de sa quarante-quatrième session (point 7 de l'ordre du jour) (suite)

**Le PRÉSIDENT:** Mesdames et Messieurs les représentants, nous allons commencer par la poursuite de l'examen du point 7 de l'ordre du jour. Comme vous le savez, nous avons à terminer les discussions et les débats relatifs à la mise en œuvre du Programme SPIDER. Je vais commencer par donner la parole à M. Camacho, Directeur du Bureau des affaires spatiales, qui va nous apporter quelques compléments à la présentation qui a été faite hier. M. Camacho.

**M. S. CAMACHO** (Bureau des affaires spatiales) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, hier, suite à la présentation, le distingué représentant de la Suisse a fait des commentaires en ce qui concerne le plan de travail et la représentation. Nous avons eu une réunion de coordination hier. Nous nous sommes rendus compte que nous pourrions avoir une représentation différente et ce que je voudrais vous demander, c'est tout d'abord que l'on ait ça à l'écran pour que je vous explique.

Si vous regardez le programme de travail, le plan de travail, le document CRP.13, vous verrez que dans le tableau pour la première colonne on a une activité qui est identifiée par une référence qui correspond aux éléments de la fonction de SPIDER. Première page, on trouve l'activité 1.1., puis ensuite on voit le mot "target" et ensuite le nom d'un office. Dans la deuxième colonne, toujours du même document et même tableau, vous pouvez voir "Activités planifiées pour 2008". Ensuite, dans la troisième colonne, "Activités planifiées pour 2009". Le document se poursuit de cette façon jusqu'à la dernière page de ce document qui termine sur l'activité 3.3. Ensuite, on a "Target Objectifs" et l'office ou le Bureau de Vienne. Ce que nous voyons ici à l'écran reprend la même structure. On a "Objectifs", Office de liaison Genève, mais simplement la différence ici c'est qu'il n'y a pas de numéro d'activité. Ce que l'on a en dessous dans ce tableau, ce sont les activités génériques qui seraient assumées par le Bureau de Genève à tout moment. Donc, ce n'est pas seulement pour 2008, 2009, 2010 ou 2011, mais c'est de façon générale. À côté de toutes ces activités, on voit lié à l'activité avec

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



un chiffre 1.5, 1.4, 1.3, il s'agit des activités qui seraient réalisées par Genève. On retrouve donc ce lien avec le tableau du document CRP.13.

Ce que nous vous proposons c'est d'inclure ce tableau au document que vous avez à l'heure actuelle, en dessous du tableau actuel du document CRP.13. Cela ne modifie pas le contenu, il s'agit des mêmes activités telles que décrites dans le paragraphe 51 du document CRP.14. Il s'agit en fait d'une représentation graphique pour vous permettre de voir quelles sont les activités réalisées par le bureau de Genève pour l'année 2008, les objectifs, et ensuite ce qui serait mis en œuvre au fur et à mesure. Je pense que c'est un reflet tout à fait juste des entretiens que nous avons eu avec nos collègues de Genève hier.

**Le PRÉSIDENT:** Merci, M. le Directeur pour cette présentation de cette table complémentaire qui vient compléter le document CRP.13 qui a été présenté hier. Sur ce point de l'ordre du jour, j'ai une demande d'intervention de Mme Margitta Wülker-Mirbach de l'Allemagne.

**Mme M. WÜLKER-MIRBACH** (Allemagne) [*interprétation de l'anglais*]: [*Partie non traduite*]. L'année dernière, le COPUOS a accepté une répartition des tâches réalisées entre les bureaux SPIDER de Pékin et de Bonn et le Bureau des Nations Unies afin d'assumer la responsabilité des activités spécifiques et pour la coordination du travail de chaque office et du Bureau des affaires spatiales. Le mécanisme de coordination proposé par le Bureau des affaires spatiales se trouve dans le document CRP.14 et correspond aux mécanismes adoptés par le COPUOS, décision sur laquelle la décision de l'Assemblée générale s'est fondée.

L'Allemagne a offert son soutien à l'office SPIDER de Bonn avec 150 000 euros par an ainsi que des infrastructures et a également offert de fournir deux experts pour l'office de Bonn. L'Allemagne a ainsi présenté une offre couvrant quatre années, c'est-à-dire jusqu'à 2011. Mon Gouvernement en février 2007, a pris les mesures nécessaires pour permettre au Bureau des affaires spatiales de créer l'office de Bonn et nous sommes confiants, nous pensons que ce bureau pourra être ouvert dans les mois à venir.

Nous nous félicitons de ce qu'un nombre croissant de pays ont offert leur soutien en termes de soutien financier, d'experts, d'infrastructures et autres, notamment avec des offices de soutien régionaux. Les contributions volontaires qui ont déjà été présentées par les pays membres ne semblent pas suffisantes pour mener à bien de manière durable les tâches importantes allouées à SPIDER à travers la résolution 61/110 de l'Assemblée générale. Des ressources

supplémentaires sont nécessaires. C'est pourquoi l'Allemagne lance un appel à tous les membres du Comité afin qu'ils examinent la possibilité d'offrir des ressources supplémentaires au Bureau des affaires spatiales. Celui-ci dans son rapport a identifié le besoin d'avoir des ressources budgétaires régulières complémentaires. Je peux vous assurer, ainsi que le Bureau des affaires spatiales, que l'Allemagne va apporter son soutien à SPIDER et encourage tous les États membres à en faire de même.

Monsieur le Président, en ce qui concerne la page supplémentaire qui vient d'être présentée par l'OOSA, nous aimerions examiner ce document de près avant de réagir. Nous attendons avec impatience les discussions sur les documents CRP.13 et CRP.14. Merci, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT:** Je remercie Mme Wülker-Mirbach pour son intervention et pour le soutien très affirmé de l'Allemagne à la mise en œuvre du Programme SPIDER. Je vais maintenant donner la parole à M. Akinyede pour la délégation du Nigeria.

**M. J.O. AKINYEDE** (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Je voudrais réaffirmer au nom de ma délégation l'engagement du Nigeria pour la mise en œuvre de SPIDER. Nous sommes tous conscients que SPIDER a déjà parcouru un long chemin et nous sommes sûrs qu'il contribuera largement aux problèmes de gestion des catastrophes dans le monde. Le programme a été bien préparé et présenté par l'OOSA ainsi que le mécanisme de coordination des différents centres et la délégation nigériane souhaiterait apporter son soutien à ce programme ainsi qu'au mécanisme de coordination concernant les activités des différents centres.

Comme nous l'avons indiqué déjà, le Nigeria aimerait informer cette auguste assemblée du fait que nous faisons en sorte que le Nigeria puisse être un office régional de SPIDER. Le Comité essaie de rassembler toutes les possibilités, tous les programmes qui devraient être mis en place au Nigeria pour pouvoir aussi avoir des liens avec les autres centres et pour pouvoir avoir un portail de connaissances qui est très en lien avec les autres centres. Le Nigeria est tout à fait prêt à s'engager, pas seulement envers SPIDER, mais aussi à fournir d'autres ressources pour que SPIDER puisse vraiment répondre aux besoins pour la région africaine.

**Le PRÉSIDENT:** Merci, M. Akinyede pour votre intervention et pour votre offre de coopération et de participation active dans le Programme SPIDER au niveau régional sur la région Afrique et en particulier Afrique de l'Ouest. Y a-t-il d'autres

interventions? Oui, de la part de la Colombie, M. Ciro Arévalo.

**M. C. ARÉVALO-YEPES** (Colombie) [*interprétation de l'espagnol*]: Merci beaucoup, Monsieur le Président. La délégation colombienne aimerait, comme elle l'a déjà fait lors de sa déclaration d'introduction, aimerait donc exprimer son soutien à SPIDER en tant que système qui dans le cadre des capacités de l'OOSA va fournir un soutien important aux pays en développement, notamment, qui essaient de structurer au mieux leurs capacités pour faire front aux catastrophes naturelles quelles qu'elles soient.

Mes remarques concernent les différentes déclarations qui ont été présentées pour savoir comment nous allons structurer SPIDER. Je pense qu'un des critères qui a été mentionné comme important à plusieurs reprises, c'est qu'il faut qu'il y ait un lien important avec les pays en développement notamment ceux qui souffrent toujours plus de ces catastrophes naturelles, de façon plus dure, quelles qu'elles soient.

Dans le cadre des capacités déjà offertes par différents pays à travers les offices de Genève, de Bonn bien sûr, de Pékin aussi, il ne faut pas oublier, Monsieur le Président, qu'il ne s'agit pas d'un système décentralisé, il y a une hiérarchie, d'après ce que j'ai compris en tous les cas, et le Secrétariat, l'OOSA a un rôle prédominant à jouer. Il est important de voir que ces différents bureaux et centres ont des rôles différents à jouer, je pense qu'en Suisse nous avons des capacités en tant que centre multilatéral pour les affaires humanitaires, cela correspond avec la proposition d'introduction au COPUOS, c'est je crois une déclaration d'intention, je crois que c'est certainement un office qui va jouer un rôle de plus en plus important. Et puis, bien sûr, je suis heureux de voir que le bureau de Bonn a déjà une très bonne structure et que nous avons aussi un engagement de la part de la Chine et de l'office de Pékin.

En ce qui concerne la région d'Amérique latine, je suis sûr qu'il s'agira d'un des thèmes à aborder lors de la prochaine Conférence des Amériques au Guatemala et je suis sûr que le Secrétariat va être saisi de cette affaire par l'entremise de l'Équateur et je suis sûr qu'il serait bon de réfléchir à la possibilité d'avoir un bureau régional à l'avenir, ce n'est pas un secret qu'il s'agit d'un des thèmes qui va certainement tenir à cœur de cette région.

Nous nous sommes inscrits dans la liste des pays et nous essayons de voir comment apporter une contribution. D'ailleurs je suis très heureux que le Directeur de la Commission colombienne de

l'espace soit ici présent parce qu'il pourrait bien sûr beaucoup nous aider.

Pour finir, Monsieur le Président, nous voudrions donner tout notre appui, c'est un thème fondamental, il s'agit de l'expression des activités opérationnelles du Bureau, donc vous pouvez compter sur notre appui.

**Le PRÉSIDENT:** Je remercie l'Ambassadeur Ciro Arévalo pour son intervention et pour le rappel qu'il a fait des structures organisationnelles du Programme SPIDER ainsi que du grand intérêt porté à ce Programme par la région Amérique latine et Caraïbes et bien sûr par son propre pays la Colombie. Je suis certain qu'au cours des prochaines années, en particulier lors de la réunion du Sous-Comité scientifique et technique au début 2008, dans le rapport d'avancement qui sera présenté par le Bureau des affaires spatiales, nous verrons petit à petit cette dimension des relais régionaux de SPIDER se mettre en place. Merci donc pour votre contribution.

Y a-t-il d'autres contributions? Algérie, M. Oussedik, je vous donne la parole.

**M. A. OUSSEDIK** (Algérie): Merci, Monsieur le Président. La délégation algérienne confirme tout son appui à cette initiative de mise en place des entités internationales de coordination et de gestion des catastrophes naturelles. Dans son exposé, M. David Stevens hier avait omis involontairement d'évoquer que l'Algérie avait transmis au Bureau des affaires spatiales sa volonté d'apporter tout son appui à cette initiative et également sa proposition d'abriter une entité régionale. En effet, de part sa participation active au sein de la Charte internationale Espace et catastrophes naturelles, sa contribution dans la constellation dédiée à la gestion des catastrophes naturelles, en compagnie du Royaume-Uni, du Nigeria, de la Turquie et de la Chine, son rôle dans l'implémentation des recommandations relatives à la mise en œuvre de mécanismes de coordination régionale issus du Séminaire international sur l'utilisation des technologies spatiales pour la prévention et la gestion des catastrophes naturelles, organisé à Alger par l'Agence spatiale algérienne, l'Agence spatiale européenne et le Bureau des affaires spatiales, considérant les capacités humaines et infrastructurelles peuvent contribuer à abriter cette entité régionale qui serait chargée d'une coordination entre l'entité internationale des Nations Unies et des services chargés de la protection civile et les principales organisations spécialisées dans la technologie spatiale dans la sous-région Afrique du Nord, la mise en place d'un réseau Afrique du Nord, la mise à la disposition des services compétents régionaux des produits spatiaux à valeur ajoutée destinés à la prévention et

à la gestion des catastrophes naturelles, l'élaboration d'un catalogue régional des principales catastrophes naturelles qui occurred dans la région et la mise en œuvre d'une base de données géographique régionale. Également au niveau continental, avec le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Kenya, il y a des perspectives prometteuses en termes de constellation africaine de gestion des ressources naturelles, qui pourraient également apporter une contribution dans cette action internationale d'importance.

Voilà, merci, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT:** Merci M. Oussedik pour votre intervention et pour le rappel que vous nous faites du très grand intérêt porté par votre pays à la participation au Programme SPIDER et sa proposition d'abriter un bureau régional. Il est vrai aussi que l'Algérie a été affectée à de nombreuses reprises par des catastrophes naturelles nombreuses, malheureusement, qui ont fait beaucoup de victimes et que ceci évidemment explique beaucoup l'intérêt que vous portez à ce programme.

D'autres délégations souhaitent intervenir, ou des observateurs éventuellement sur ce point. Je n'en vois pas à ce stade.

Puis-je me retourner vers la délégation de l'Allemagne pour lui demander si elle est en mesure maintenant de faire des commentaires sur le tableau complémentaire présenté par M. Camacho ce matin?

**Mme M. WÜLKER-MIRBACH** (Allemagne) [*interprétation de l'anglais*]: Merci. Si vous le permettez, j'aimerais reprendre la parole un peu plus tard. Nous poursuivons les consultations.

**Le PRÉSIDENT:** Merci. Ça veut dire que nous poursuivons et donc je l'espère nous terminerons le point 7 probablement en début d'après-midi, pour donner le temps à la délégation de l'Allemagne d'étudier le document complémentaire qui a été distribué ce matin et présenté par le Directeur du Bureau des affaires spatiales.

Je vous propose, Mesdames et Messieurs les représentants, que nous passions maintenant à l'examen du point 10 de l'ordre du jour, "Espace et société", nous poursuivons l'examen du point 10. Sous ce point j'ai une demande d'intervention de la part de la République de Corée, M. Hong-taek Choi.

**M. H.-t. CHOI** (République de Corée) [*interprétation de l'anglais*]: Merci. La technologie spatiale est basée sur une technologie globale complexe. Cette technologie a permis d'améliorer la qualité de vie par l'application des sciences et technologies spatiales à tous les aspects de la vie

quotidienne. Dès lors, il est important de sensibiliser le public à l'utilité des technologies spatiales et de ses applications.

Je voudrais saisir cette occasion pour vous présenter rapidement les efforts déployés par mon pays afin de promouvoir la sensibilisation du public aux questions spatiales. En 2006, la Semaine spatiale a été organisée en Corée. Le premier jour de cette Semaine spatiale 2006, l'Institut de recherche aérospatiale coréen et des jeunes astronautes de la Corée ont accueilli un concours de modèles de fusées pour inspirer les jeunes et les intéresser aux sciences spatiales. Environ 600 étudiants qui se sont qualifiés dans le cours de 13 compétitions régionales ont ensemble construit et lancé leur propre fusée. En tout 14 vainqueurs dans chaque catégorie se sont vus décerner le Prix du Ministère de la science et de la technologie. Un concours de fusées à eau a également connu un grand succès.

Les jeunes astronautes de la Corée ont accueilli un Festival spatial, les Olympiades de l'espace pendant cette Semaine spatiale 2006. Des milliers d'enfants et leurs parents ont participé à différentes compétitions, telles que les fusées à eau, les cerfs-volants et le concours de ballons. La Fondation des sciences et de l'ingénierie coréenne a organisé le premier Colloque international sur les politiques spatiales dans le cadre de la Semaine spatiale internationale le 12 juin 2006. Ce Colloque international devait constituer un forum d'échange d'informations entre les participants des pays disposant d'une technologie spatiale avancée, et a permis d'établir et de renforcer les liens entre les différents participants.

Maintenant, nous sommes sur le point de choisir le premier astronaute coréen. Le projet d'astronaute coréen a commencé ses premiers tests de sélection. Les deux candidats choisis sur 36 000 demandes ont été choisis le 25 décembre 2006 après avoir subi différents tests physiques et d'intelligence. Cette sélection a été présentée à la télévision et a bénéficié d'une attention particulière du public.

La Corée a également créé un bureau de relations publiques aux fins de l'éducation spatiale au Centre spatial coréen en construction dans l'Île Onéoro dans la partie sud de notre pays. Ce centre aura un rôle important à jouer dans l'éducation aux sciences spatiales. Il organisera des expositions sur les acquis, les résultats obtenus par la science spatiale et présentera des lanceurs et satellites réels. On s'attend à ce que de nombreux enfants puissent voir directement la façon dont fonctionne un satellite et pourra utiliser les simulations par ordinateur. Je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT:** Merci M. Choi pour votre présentation des activités conduites dans votre pays pour faire mieux connaître l'espace en particulier dans le grand public, et en particulier dans la jeunesse.

Je vais maintenant donner la parole à notre distinguée représentante de l'UNESCO, Mme Yolanda Berenguer

**Mme Y. BERENGUER** (UNESCO) [*interprétation de l'anglais*]: Merci. C'est un grand plaisir pour l'UNESCO de fournir aux représentants du COPUOS une présentation des programmes d'éducation spatiale. Je vous rappelle que le programme d'éducation spatiale a été mis au point et lancé suite aux recommandations de deux conférences mondiales de 1999, notamment la Conférence mondiale sur la science qui a été organisée par l'UNESCO et l'Union internationale scientifique, dont l'idée était d'améliorer l'éducation scientifique à tous les niveaux et de proposer de nouvelles méthodes d'enseignement et des nouveaux programmes scolaires. La deuxième conférence c'est UNISPACE III qui s'est tenu en 1999 à Vienne, qui visait à promouvoir l'éducation et fournir des possibilités aux jeunes d'en savoir plus sur l'espace et l'importance des sciences spatiales pour la sécurité humaine.

Le Programme d'éducation spatiale a été lancé en 2002 et visait à promouvoir les sujets liés à l'espace et les disciplines dans les écoles et les universités, notamment dans les pays en développement; fournir aux enseignants et aux éducateurs les possibilités d'améliorer leurs connaissances sur les questions liées à l'espace. Il s'agissait de préparer la génération future de personnes travaillant dans l'espace.

Le Programme porte sur trois disciplines: les sciences spatiales, la science et le génie aéronautique et les technologies d'applications spatiales. Nous collaborons avec nos partenaires dans différentes disciplines et sciences spatiales. Nous pensons que les études spatiales, et là nous mettons l'accent sur la qualité de l'éducation, d'où l'importance de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable. Il y a trois composantes: la qualité de l'éducation basée sur la valeur, elle permet de promouvoir une réflexion critique, processus pour trouver une solution au problème, et il faut mettre en place un processus participatif, ça c'est très important pour les jeunes et devrait être lancé dès la première année.

Nous pensons que les études spatiales peuvent compléter l'éducation de qualité. Nous avons organisé différents ateliers notamment pour les enfants, et en 2004, nous avons organisé un

concours pour les enfants sur le thème "L'espace dans la vie quotidienne". Au niveau secondaire, l'UNESCO a organisé des ateliers composés de trois parties. Nous avons tout d'abord une équipe d'éducation spatiale qui se rend dans les différents pays, organise des conférences, des présentations, des démonstrations. Nous fournissons également des télescopes portables et d'autres instruments, et ensuite avec les autorités du pays hôte, nous élaborons un programme pilote d'éducation spatiale national. Ce programme a été mis en place aux Philippines, au Nigeria, au Viet Nam et récemment en Équateur.

En 2008-2009, nous envisageons d'organiser ce type d'atelier en Tanzanie, au Fidji, au Maroc et en Syrie. Nous adhérons aux principes essentiels de la coopération nord-sud et la coopération sud-sud. Nos experts viennent non seulement des pays développés, mais également des pays en développement. Par exemple, nous allons organiser un atelier en Tanzanie, nous espérons pouvoir inviter des experts du Nigeria ainsi que des autres pays où nous sommes présents et où nous avons organisé des activités. En Équateur nous avons un expert en astronomie, un expert colombien qui a participé à notre atelier en Équateur.

Par ailleurs, nous essayons de contacter un grand nombre d'étudiants. C'est pourquoi nous organisons des ateliers dans différentes villes, en Colombie, nous avons par exemple organisé cet atelier dans quatre villes différentes. Voilà la photo de l'atelier en Équateur. En bas, la photo de Quito, c'est latitude 0-0 mais nous avons tout de même réussi à lancer certaines fusées. Nous avons organisé un atelier régional au Nigeria pour élaborer un programme d'éducation sur les sciences spatiales. Ça c'est l'étape essentielle pour que les sciences spatiales puissent être incorporées au programme scolaire.

L'UNESCO travaille également sur les mécanismes régionaux et internationaux afin de promouvoir ces activités. Premièrement, tout d'abord, nous collaborons avec le forum des agences spatiales régionales Asie-Pacifique qui est coordonné par la JAXA, nous participons à la formation des enseignants par des ateliers et nous publions des matériels didactiques. Nous avons organisé un atelier pour les enseignants à Buenos Aires l'année dernière.

Cette année, le groupe de travail du CEOS organisera un autre atelier en Afrique du Sud. La troisième mécanisme c'est le Comité sur l'éducation spatiale et la vulgarisation du FAI qui est un forum d'information et de mise en place de réseaux. L'UNESCO participe également au Comité de mise en place des capacités du GEO. Je voudrais par cette occasion demander à tous les

pays qui ne se sont pas encore inscrits de saisir l'occasion et devenir membres du GEO. Comme vous le savez, le GEO travaille sur un système global d'observation de la Terre qui permet de renforcer l'observation de la Terre en mettant ensemble les données d'observation de la Terre venant des différents satellites ainsi que des observations terrestres. Le GEO a différents comités dont le Comité pour la mise en place des capacités, et en septembre ce Comité organise un colloque de donateurs. Il serait utile que les membres participent à ce colloque, car nous invitons certaines agences de bailleurs de fond qui examineront les différents projets qui pourraient être réalisés au niveau régional ou sous-régional. Vous avez l'adresse Internet de GEO à l'écran.

Quelles sont les activités présentes et futures cette année? L'UNESCO a coorganisé un panel sur les meilleures pratiques éducatives en Amérique latine, pendant le colloque sur la télédétection qui a été organisé au Brésil. L'idée c'était d'avoir une liste des meilleures pratiques d'enseignement en Amérique latine et diffuser cette information dans différents pays de la région. Comme je vous l'ai indiqué, nous travaillons également sur la mise en place du développement des programmes scolaires pour inclure les sciences spatiales dans les programmes scolaires. Le Nigeria a été le premier à organiser un atelier national, le 18 mai 2007. Il y aura un atelier d'enseignants en octobre 2007 à Cordoba en Argentine, en collaboration avec la CONAE et nous publions différents documents pédagogiques sur la télédétection et la formation. À cette occasion, nous avons également procédé au lancement de fusées pour célébrer la Semaine spatiale mondiale.

L'UNESCO participe également à la formulation, la rédaction des différents matériels didactiques et pédagogiques, notamment en collaboration avec la JAXA dans la région de l'Asie Pacifique.

Les principaux éléments pour l'avenir. En 2008, c'est l'Année internationale de la planète Terre et nous proposons que l'année 2009 soit déclarée Année internationale de l'astronomie. Et là nous aimerions bénéficier de votre soutien, que vous souteniez cette proposition visant à déclarer l'année 2009, l'Année internationale de l'astronomie et que cette idée soit approuvée à la prochaine session de l'Assemblée générale.

Nous voudrions également suggérer qu'au titre du point 10 de l'ordre du jour, on inclut également l'astronomie en tant que thème ou sous-thème pour la période 2008-2009. Nous voudrions inviter toutes les agences spatiales, toutes les institutions connexes au niveau national à participer à nos activités dans nos efforts de

préparer la prochaine génération de travailleurs spatiaux.

**Le PRÉSIDENT:** Je remercie Mme Berenguer pour sa présentation sur les activités de l'UNESCO dans ce domaine en particulier de l'éducation, qui sont très nombreuses, très variées et couvrent l'ensemble du globe comme on vient de le voir dans votre présentation.

D'autres délégations ou observateurs souhaitent-ils intervenir sur ce point de l'ordre du jour "Espace et société"? Le distingué représentant de la Colombie, M. Ciro Arévalo.

**M. C. ARÉVALO-YEPES** (Colombie) [*interprétation de l'espagnol*]: Monsieur le Président, je serai très bref concernant ce thème, en tout cas, je ne pouvais pas laisser passer cette occasion pour féliciter Yolanda Berenguer pour le travail qu'elle a réalisé. C'est une personne qui a participé très activement au processus de coopération et le thème de l'éducation, comme vous le savez, est très important pour notre pays. En effet, nous avons une série de campements spatiaux dans quatre villes du pays et jusqu'à présent nous considérons qu'il s'agit d'une expérience très importante pour marquer l'esprit des jeunes. En effet, cette expérience les marque pendant des années. L'UNESCO a joué un rôle fondamental dans ce cadre.

Monsieur le Président, je voudrais faire référence à des éléments que j'avais déjà mentionnés, notamment le thème de l'Année de l'astronomie. Je pense que nous devrions peut-être envisager ce thème. Et puis surtout ce qui est important à notre avis, c'est un autre événement fondamental qui va être réalisé en Amérique latine, c'est la FIDAE. Je pense que l'UNESCO joue un rôle fondamental dans ce domaine et il serait très important qu'il participe de façon très active à cet événement. Personnellement j'ai eu deux fois l'occasion d'y participer et je pense que cet événement mérite d'être accompagné par des organisations actives dans le domaine de l'éducation.

Pour finir, Monsieur le Président, je saisis l'occasion de ce que Yolanda ait présidé la réunion interagences qui a eu lieu la dernière fois ici à Vienne. Vous avez d'ailleurs comme moi pu y participer. Nous avons été très impressionnés et donc il serait bon qu'à travers Yolanda nous puissions réfléchir à la possibilité d'avoir de telles réunions dans le cadre du Sous-Comité scientifique et technique. Je crois qu'on en avait parlé déjà à plusieurs reprises et que nous devrions utiliser la présence des membres du Sous-Comité scientifique et technique pour avoir cette réflexion entre les agences qui ont des liens avec les thèmes de

l'espace. Je pense que c'est fondamental d'avoir cette réflexion. Voilà, Monsieur le Président, merci.

**Le PRÉSIDENT:** Merci à l'Ambassadeur Ciro Arévalo pour son intervention et pour les félicitations qu'il adresse à Mme Berenguer et à l'UNESCO pour le travail considérable qu'ils réalisent dans le domaine de l'éducation. En ce qui concerne la suggestion de tenir les réunions interagences pendant la période du Sous-Comité scientifique et technique, je vais peut-être me tourner vers le Directeur du Bureau des affaires spatiales pour nous dire si c'est quelque chose d'envisageable, peut-être en 2009 par exemple.

**M. S. CAMACHO** (Bureau des affaires spatiales) [*interprétation de l'anglais*]: Merci. Oui, c'est possible, ça s'est déjà fait précédemment. Il faudrait y réfléchir. Nous ne l'avons pas inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session. Bien sûr il faut le temps pour coordonner cette réunion interinstitutions mais ça s'est déjà fait et je suis d'accord pour dire que effectivement cet événement était tout à fait réussi. Ça pourrait se faire dans le cadre du Sous-Comité scientifique et technique et cela pourrait devenir un élément régulier, peut-être pas tous les ans, mais on pourrait l'organiser régulièrement tous les deux ans.

**Le PRÉSIDENT:** Je vais donner la parole à notre distingué collègue représentant de la Grèce. M. Cassapoglou.

**M. V. CASSAPOGLOU** (Grèce): Merci, Monsieur le Président, bonjour à toutes et à tous. Je voudrais moi aussi exprimer, non seulement mes félicitations mais aussi notre gratitude à l'UNESCO pour son œuvre concernant l'éducation spatiale. À cette occasion, je voudrais aussi souligner la nécessité, parce que le passage concernant le matériel pédagogique, parce que je suis vraiment très intéressé et même préoccupé du message, au sens large du terme, politique, que nous adressons à la nouvelle génération concernant l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique et j'aimerais bien que l'UNESCO qui est l'enceinte la plus appropriée au monde pour faire mettre ses idées de la paix, l'idée de la solidarité et de l'altruisme parmi les humains pour conserver l'espace en tant qu'un milieu de paix et de bénéfice pour l'humanité. Je me rappelle, Monsieur le Président, vous vous le rappelez bien sûr vous-même, une très belle édition du CNES adressée aux enfants il y a quelques années, qui a eu un grand succès. J'ai eu la possibilité de le faire distribuer dans les écoles françaises de l'Institut français d'Athènes, et vraiment ça a eu un grand succès. Il n'y a pas seulement l'organisation de réunions scientifiques, et en cela je voudrais bien par votre aimable intermédiaire, demander à notre distingué amie de l'UNESCO, de nous dire s'il y a

des programmes spéciaux pour les enfants tout jeunes.

Puisque j'ai la parole, Monsieur le Président, puisque nous parlons de questions éducatives, c'est avec un grand regret que j'ai vu dans l'Atlas scolaire de l'Agence spatiale européenne qui nous a été distribué, qu'il y a deux photos spatiales pour le site archéologique qui appartient à l'humanité, mais on a manqué une seule photographie soit d'Athènes soit de Misène soit de la Grèce. S'il s'agit d'une publication, d'une édition officielle, on ne peut pas manquer la Grèce. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT:** Merci, M. Cassapoglou pour votre intervention. Pour la question posée à l'UNESCO, je me retourne vers Mme Berenguer tout simplement pour savoir si elle peut apporter une réponse à la question posée sur les programmes tournés vers les jeunes enfants.

**Mme Y. BERENGUER** (UNESCO): Comme j'ai déjà mentionné dans mon exposé, le but de notre programme est d'atteindre tous les niveaux éducatifs, donc à partir de l'âge de 6 ans jusqu'à l'université, l'UNESCO a cette tâche de mettre en œuvre des activités pour ces étudiants. Mais nous n'avons pas un projet particulier pour les enfants en bas âge. Nous travaillons avec, par exemple, des associations qualitatives comme la Planète des sciences et La Main à la pâte pour faire la promotion des sciences spatiales. Voilà, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT:** Merci Mme Berenguer pour ces précisions. En ce qui concerne le dernier point que vous avez abordé, M. Cassapoglou, je dois dire que je n'ai pas encore eu le temps d'examiner l'Atlas scolaire que notre ami M. Beckel a mis très gentiment à notre disposition, mais je suis persuadé qu'à la prochaine édition de cet Atlas, un oubli pareil ne saurait se produire, d'autant plus que maintenant la Grèce fait partie de l'Agence spatiale européenne. Je vous remercie.

J'ai noté une demande d'intervention de notre distingué délégué du Chili, l'Ambassadeur Raimundo González.

**M. R. GONZÁLEZ-ANINAT** (Chili) [*interprétation de l'espagnol*]: Merci beaucoup, Monsieur le Président. Tout d'abord, ma délégation souhaiterait exprimer sa satisfaction pour cette présentation très intéressante faite par notre collègue Mme Yolanda Berenguer de l'UNESCO.

J'aimerais souligner certains points. Tout d'abord que même si nous avons indiqué que l'UNESCO n'avait pas beaucoup participé à la Conférence préparatoire de la cinquième Conférence des Amériques à Quito, il y a eu tout de

même cette bonne initiative des camps spatiaux. Je crois qu'il revêt un rôle important pour l'éducation.

Ensuite, elle nous a informés de ce que, à travers l'Italie, si j'ai bien compris, on va promouvoir l'adoption d'une résolution de l'Assemblée générale en ce qui concerne l'astronomie. C'est certainement un thème important, il y a de grands astronomes et chez nous, justement, le ciel est très limpide ce qui permet une bonne observation, pas à Santiago, bien sûr, vous pourriez être déçus. Mais nous avons en tous les cas un bon observatoire d'astronomie.

C'est pour cette raison que nous aimerions nous joindre de façon très déterminée, offrir notre collaboration à travers l'UNESCO à la délégation italienne, pour promouvoir ensemble l'Italie et le Chili avec bien sûr un soutien et une collaboration des autres pays aussi. Je dirai aussi avec la présence des autorités du COPUOS parce qu'il faut bien voir que c'est un cadre spécial, c'est une assemblée spéciale pour le cinquantième anniversaire du COPUOS.

Donc, il serait bon que les membres du G15 soient représentés avec le lancement d'une activité très importante et qui peut d'une part apporter un soutien à l'UNESCO mais pour le dire franchement aussi, demander en même temps à l'UNESCO de s'impliquer toujours davantage avec des plans, des projets justement dans ce thème important qu'est celui de l'éducation pour sortir du sous-développement et de la pauvreté. Il y a une bonne infrastructure, une bonne logistique au niveau de l'UNESCO, il y a un bon sous-Directeur général, je n'ai pas pu connaître le Directeur général qui a été président de l'Agence brésilienne pendant de nombreuses années, mais qui nous a promis une bonne collaboration avec un soutien. Pour l'instant, il n'a pas pu assister à nos réunions pour différentes raisons, différents engagements qui l'en empêchaient, mais j'aimerais insister sur ce thème qui a été mentionné par mon collègue de la Colombie et nous voudrions en effet que l'UNESCO participe à la prochaine FIDAE avec une présentation peut-être qui pourrait lier ce thème de la technologie spatiale, des changements climatiques et de l'astronomie. Ce serait le cadre de référence sur lequel la FIDAE va se fonder et essayer d'avoir le maximum de connaissances avec de hautes personnalités qui ont déjà indiqué qu'elles seraient présentes.

Donc, j'aimerais officiellement inviter l'UNESCO et j'aimerais donc que Yolanda transmette cela aux plus hautes autorités de l'UNESCO et je sais qu'elle a été une très bonne collaboratrice de l'Amérique latine. Voilà donc pour ce qui est de l'UNESCO.

Mon distingué collègue et ami de la Colombie a dit une chose qui est intéressante. En effet, il y a eu un certain vide historique en ce qui concerne les réunions interagences sur le thème de l'espace et pour voir comment ceux qui vont prendre les décisions finales en fin de compte ne participent pas à ces réunions et n'ont pas d'informations actualisées. Nous recevons une information qui est canalisée par le Bureau des affaires spatiales, et je crois qu'il faut faire un effort chronologique.

J'apporterai une petite nuance à ce qui a été présenté par notre distingué représentant de la Colombie. Je crois que la réunion des agences qui font partie du système des Nations Unies ont un statut juridique d'une grande importance et donc on ne peut pas avoir seulement une réunion au niveau du Sous-Comité scientifique et technique. Je pense que cette réunion doit s'inscrire dans le cadre de la réunion du Comité à partir de l'année prochaine. Je pense que nous pouvons très bien adopter une résolution en la matière, je pense que ce n'est pas difficile de tenter pour le moins une telle organisation, si c'est difficile pour le Secrétariat général, je dirai qu'il ne faut pas que ce soit contraignant, il s'agit seulement d'une réflexion du Comité pour l'instant, une déclaration d'intention, à savoir que ces réunions interinstitutionnelles ou interagences devraient se réunir dans le cadre du prochain Comité, parce que nous devons avoir une vision beaucoup plus multiple des problèmes auxquels nous sommes confrontés et mieux connaître tous ces thèmes qui sont en discussion.

Voilà donc les commentaires que je voulais faire, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT:** Merci, M. González pour votre intervention. Je pense que nous allons cerner les questions d'une part celles qui sont relatives aux questions "Espace et société", "Espace et éducation" qui sont le point 10 de l'ordre du jour, et d'autre part la question de la réunion interagences qui est en fait une question à la limite presque plutôt du point 13 de l'ordre du jour.

En ce qui concerne le point 10 de l'ordre du jour, c'est-à-dire "Espace et société", y a-t-il d'autres délégations qui souhaitent intervenir? Parce que j'ai l'intention d'arriver maintenant à la conclusion de ce point en vous proposant deux choses. Nous avons entendu plusieurs présentations sous ce point de l'ordre du jour et certaines de ces présentations proposaient des actions. Par ailleurs, je vous rappelle que dans le mandat que nous avons, nous devons préparer un document, enfin ce n'est pas un mandat, à travers le plan de travail que nous avons sous le point 10, nous devons préparer un document sur le rôle de l'espace dans l'éducation et sur le lien entre espace et éducation

pour transmission à la Conférence générale de l'UNESCO. Ce mandat rejoint des propositions qui ont été faites et en particulier une proposition qui a été faite par notre distingué collègue représentant du Japon, hier, lors de son intervention. Ce que je vous suggère c'est que dans les conclusions de notre point 10 de l'ordre du jour, nous reprenions certaines de ces propositions. Je vais d'ailleurs vous relire un extrait de la présentation de notre distingué collègue du Japon qui est en anglais:

*[interprétation de l'anglais]:* "Je pense qu'il serait utile que le Comité attire son attention sur l'espace et l'éducation, soit avoir un thème spécifique dans le cadre du point "Espace et société" ou en conclusion. Il pourrait être possible aussi d'avoir une recommandation sur la possibilité de collecter des informations sur les activités réussies, les initiatives des États membres et des entités internationales, pour promouvoir l'éducation de l'espace avec des objectifs et des groupes types. Cela pourrait être utile pour les décideurs intéressés et les formateurs pour avoir des activités d'éducation, notamment dans les pays en développement si le contact donc des liens pouvaient être également fournis pour avoir plus d'informations sur demande".

*[l'orateur poursuit en français]:* Ce que je viens de vous lire est extrait en fait de l'intervention de notre distinguée collègue Takemi Chiku. Si vous le voulez bien, nous pourrions reprendre peut-être sous forme un peu plus condensée, cette proposition ainsi que certaines propositions contenues à la fin de l'exposé de Mme Berenguer sur les activités de l'UNESCO qui monteraient les progrès que nous faisons dans l'exécution de notre mandat sous le point 10 de l'ordre du jour. Ceci va être mis en forme par le Secrétariat et nous verrons cela dans le projet de rapport demain, je pense.

Si vous êtes d'accord avec cette façon d'avancer, en même temps nous pouvons conclure l'examen du point 10 de l'ordre du jour, et passer maintenant au point 11 qui est "L'espace et l'eau".

**L'espace et l'eau** (point 11 de l'ordre du jour)  
(suite)

**Le PRÉSIDENT:** Sous le point "L'espace et l'eau" nous avons deux demandes d'intervention inscrites qui sont celles de l'Inde, M. Radhakrishnan. M. Radhakrishnan je vous passe la parole.

**M. D. RADHAKRISHNAN** (Inde)  
*[interprétation de l'anglais]:* Merci, Monsieur le Président. La délégation indienne est heureuse de noter l'inclusion de ce point dans la quarante-septième session. Le Comité a beaucoup

contribué pour promouvoir des systèmes fondés sur les utilisateurs pour la gestion de l'eau. En même temps, la délégation indienne se réjouit de noter qu'un symposium sur l'espace et l'eau a été organisé dans le cadre de ce point au cours de cette session.

Monsieur le Président, avec l'augmentation permanente de la population, il est désormais nécessaire de préserver et de mieux utiliser les ressources en eau sur notre planète pour assurer une qualité de vie minimum pour tous les citoyens. Il est essentiel non seulement de développer de nouvelles ressources en eau, mais aussi de conserver, recycler, réutiliser l'eau si possible. Les satellites d'observation de la Terre en enregistrant la variabilité, la vulnérabilité et le dynamisme de différents écosystèmes contribuent à la prise de décision en fournissant une gestion des ressources naturelles. La force de ces systèmes d'information géographique d'observation de la Terre se fonde dans les liens variés entre les facteurs qui existent entre les ressources naturelles et les possibilités de survie des différents acteurs.

En Inde, le système de satellites de télédétection avec les applications d'observation de la Terre ont un impact considérable pour la gestion des ressources naturelles, notamment en ce qui concerne la gestion des eaux de surface souterraines. La Mission sur l'eau potable Rajiv Gandhi a été couronnée de succès en ce qui concerne l'utilisation des ressources en eau dans le pays, avec des cartes concernant les perspectives pour les eaux souterraines ainsi que les sites de rechargement qui ont permis d'aboutir au mouvement RainWater Harvesting. La génération des dépôts de ressources naturelles qui comprend des données de télédétection a réalisé d'importants progrès. Cela a permis d'améliorer les systèmes d'évaluation et de planification du développement. Nous avons ainsi pu mieux utiliser nos ressources naturelles.

Monsieur le Président, avec cette expérience importante en matière de gestion de l'eau dans le pays, notre pays est prêt à partager son expérience et nous envisageons de fournir notre expérience aux pays en développement avec d'autres pays qui pensent comme nous.

Monsieur le Président, les pénuries en eau et les inondations sont importantes pour les pays en développement. Avoir une plateforme satellite pour la gestion en eau, pouvoir mieux gérer les catastrophes sont des thèmes absolument décisifs sur la scène internationale. Nous avons l'intention d'avoir deux approches en ce sens. Il s'agit d'avoir une approche tout d'abord à court terme avec la préservation de l'eau, avec des recharges d'eau et le RainWater Harvesting et d'autre part, à long terme

il devrait y avoir un programme avec des applications spatiales qui vont nous permettre de faire avancer nos ressources et nos initiatives nationales.

Merci, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT:** Merci M. Radhakrishnan pour votre intervention, pour votre description des missions qui sont organisées en Inde pour utiliser au mieux les techniques d'observations spatiales au service des besoins de votre pays dans le domaine de l'eau et de la gestion de l'eau.

Sous ce point, nous avons aussi une intervention du Japon, Mme Rio Tanabe.

**Mme R. TANABE** (Japon) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, distingués délégués, au nom de la délégation du Japon, j'ai l'honneur de vous présenter les expériences japonaises concernant les plans à venir pour l'observation du cycle de l'eau fondés sur l'espace et leurs applications. Au cours de l'année dernière, nous avons pu être les témoins des effets causés par les catastrophes majeures dans le monde. Il y a eu en mai une inondation en Thaïlande, et en février également en Indonésie. Beaucoup de personnes y ont trouvé la mort, ont perdu leur maison à cause de cette catastrophe. J'aimerais d'ailleurs exprimer ma sympathie et ma tristesse à ces nations, leurs populations et les familles des victimes.

Dans ces cas, l'Agence d'exploration de l'espace japonaise a pu effectuer des observations de réaction rapide en utilisant le satellite d'observation avancée qui a été lancé en janvier dernier avec les cartographies des missions de surveillance des catastrophes et de l'environnement. Avec des capteurs optiques qui fournissent des images stéréo terrestres ainsi qu'un radar d'ouverture synthétique avec des observations quel que soit le moment du jour ou de la nuit ou le temps.

Aujourd'hui, le Japon soutient des projets comme Sentinel-Asia qui a été développé pour diffuser les informations concernant les catastrophes dans la région Asie-Pacifique. En octobre dernier, un site d'opérations Internet pour Sentinel-Asia a été ouvert. Cette plateforme fournit des informations sur les catastrophes en se fondant sur des systèmes d'information géographique sur Internet. En mars, la troisième réunion conjointe du projet s'est réunie avec 19 pays et 8 organisations internationales. De plus, Sentinel-Asia contribue aux activités de GEOSS dans la région Asie-Pacifique.

Monsieur le Président, ce qui est particulièrement important pour le Japon est la

possibilité de distribuer et de partager des informations sur les catastrophes liées à l'eau ainsi que sur la gestion des ressources en eau à travers des mécanismes qui peuvent diffuser avec précision et rapidement les données satellites.

Les deux satellites météorologique stationnaires IMARI-6 et 7 renforcent l'observation météorologique japonaise ainsi que le système de surveillance des catastrophes. Récemment, des recherches ont montré que les changements dans les cycles de l'eau à l'échelle internationale sont directement affectés par les précipitations, les systèmes de ressources en eau et contribuent aux catastrophes hydrauliques aux niveaux national et régional. Parce que le Japon se situe en Asie de l'Est, il est souvent affecté par des moussons. Il est important donc de comprendre le cycle de l'eau dans le monde pour pouvoir prévoir ces phénomènes à l'avenir et améliorer la qualité de nos vies. L'observation par satellite est le moyen le plus efficace d'avoir des observations du cycle de l'eau. C'est pour ces raisons que le Japon avec la JAXA en tant qu'agence leader, procèdent à ces observations du cycle de l'eau en se concentrant sur les précipitations.

D'autre part, JAXA et la NASA travaillent ensemble pour observer le cycle de l'eau. Des données qui peuvent être acquises par la Mission de mesure des précipitations tropicales, TRMM et AQUA contribuent à l'analyse des mécanismes du cycle de l'eau et à l'amélioration des prévisions climatiques. Nous avons aussi le radar de précipitations PR sur le TRMM pour avoir une observation tridimensionnelle des précipitations ainsi que le premier radar de précipitations aéroporté. Ainsi nous pourrions mieux comprendre les mécanismes des précipitations.

D'autre part, le AMSRE est le radiomètre micro-onde passif le plus avancé du monde avec une résolution spatiale élevée et une possibilité de mesurer l'humidité des sols et les températures en surface qui ne serait pas possible avec d'autres capteurs. Nous pouvons aussi avoir des données d'observation qui ne sont pas utilisées seulement pour la recherche mais aussi pour la prévision du climat.

Monsieur le Président, nous avons aussi des projets en cours pour finaliser le projet de mesure des précipitations dans le monde. Il s'agit d'une initiative japonaise GPM qui se fonde sur l'expérience technologique que nous avons acquise. Le GPM essaie de voir quelles sont les variations du cycle de l'eau, les catastrophes naturelles, les prévisions météorologiques. Le GPM observe ainsi les précipitations tous les trois ans, utilisant notre principal satellite avec un radar de précipitations à fréquence duale, le radar de précipitation est ainsi

amélioré sur TRMM. Le GPM est un élément clef pour avoir des données sur l'intensité des précipitations plus précises et contribuera à l'amélioration de la précision des prévisions météorologiques.

Nous avons juste commencé à développer une mission d'observation des changements du cycle de l'eau dans le monde avec des radiomètres micro-ondes pour continuer les mesures du AMSRE. D'autre part, le GFAS lancé par le Ministre de l'infrastructure terrestre et des transports, conduit des opérations expérimentales pour une utilisation efficace des données satellites. Le GFAS tient compte de la mesure des précipitations dans le monde avec une prévision des probabilités d'inondations qui se fonde sur ces données de précipitations avec une diffusion de ces informations à d'autres agences ainsi qu'au réseau international des inondations.

En mars, ICHARM a été établi au sein de l'Institut de recherche de la ville de Tsukuba, sous la direction de l'UNESCO. ICHAMR promeut trois types d'activités: la recherche, la formation et les réseaux d'information coopération avec des programmes nationaux et internationaux qui sont liés y compris JAXA et les instituts de recherche.

Monsieur le Président, la demande d'observation spatiale, la prévision des cycles de l'eau à l'échelle mondiale ainsi que les ressources en eau, restent très importantes pour les catastrophes liées à l'eau dans beaucoup de pays. C'est pour cette raison qu'il est important de promouvoir le développement et l'utilisation de l'observation spatiale comme étant un instrument efficace pour répondre aux demandes associées d'informations. Les changements dans le cycle de l'eau et la variabilité de ressources en eau causent un impact considérable sur les sociétés dans le monde de telles catastrophes liées à l'eau, la disponibilité de l'eau fraîche, les conséquences sur l'agriculture et les activités commerciales, etc.

D'autre part, améliorer la précision des prévisions météorologiques a un effet direct sur notre vie quotidienne. Monsieur le Président, on peut dire que nous sommes arrivés à un stade où il faut cibler les opérations pour avoir une observation du cycle de l'eau dans le monde et utiliser les données pour les prévisions quotidiennes, la gestion des rivières et les systèmes de production de l'alimentation. Nous pensons que les observations terrestres fondées sur des technologies spatiales joueront un rôle majeur dans ce domaine. Il s'agit d'intégrer les résultats de ces observations pour avoir une précision plus importante en utilisant ces prévisions, les informations sur les dangers pour la gestion des catastrophes, les productions agricoles, cela amènera des bénéfices à toute l'humanité.

Le Japon en coopération avec d'autres pays fera tous les efforts possibles pour arriver à atteindre ces objectifs. Merci de votre attention.

**Le PRÉSIDENT:** Merci Mme Tanabe pour votre présentation et les informations très complètes sur le programme ambitieux mené par le Japon dans ce domaine du cycle de l'eau. Nous noterons avec intérêt la préparation de la Mission Global Water Cycle Change Observation Mission, GCOM-WA, et nous notons aussi au passage avec grand intérêt la création de ce centre international sur les situations hydrologiques et la gestion des risques hydrologiques ICHARM qui a été établi l'année dernière à Tsukuba. Merci, encore une fois, pour vos informations.

Je donne maintenant la parole à M. Raimundo González, Ambassadeur du Chili.

**M. R. GONZÁLEZ-ANINAT** (Chili)

*[interprétation de l'espagnol]:* Merci beaucoup, Monsieur le Président. Ma délégation voudrait simplement souligner qu'elle a eu le 11, le privilège d'assister à la Journée de l'eau organisée par la IASA à Luxembourg. Nous savons tous ce qu'est la IASA, une organisation non gouvernementale à caractère scientifique internationale, qui réunit les principaux experts du monde concernant des termes scientifiques particulièrement importants. Toute la journée était consacrée à l'eau, des experts de grand renom y ont participé et des thèmes techniques très importants y ont été abordés.

Je voulais simplement que l'on note a été organisée en sachant que l'IASA est une organisation à statut d'observateur de cette organisation et qu'elle a fait des présentations très importantes.

**Le PRÉSIDENT:** Merci, M. González pour cette information sur cette journée organisée par IASA. Au passage évidemment, on souhaiterait que IASA apparaisse quelquefois dans la salle puisqu'il a un statut d'observateur. Je rappelle que IASA est l'Institut international d'analyse des systèmes.

Toujours sur ce point de l'Espace et l'eau, je me demande s'il ne serait pas intéressant que lors de la prochaine réunion du Sous-Comité scientifique et technique il y ait un exposé sur les résultats extrêmement intéressants de la Mission GRACE qui est une mission germano-américaine, une mission de coopération germano-américaine qui observe les variations du champ de pesanteur avec une très grande précision et la précision atteinte est tellement grande qu'on arrive à mesurer les masses d'eau continentales par, simplement, leur effet sur l'apesanteur telle qu'on peut la ressentir au niveau de l'orbite. J'ai eu l'occasion d'avoir deux fois des présentations sur les résultats obtenus par cette mission qui sont extrêmement

passionnantes et ce serait probablement intéressant que le Sous-Comité scientifique et technique en prenne connaissance par exemple lors de sa réunion du mois de février l'année prochaine. C'est une suggestion que je transmets à la délégation américaine ainsi qu'à la délégation allemande.

Avons-nous d'autres interventions sous le point "L'espace et l'eau". Je n'en vois pas. Donc je crois qu'à ce stade nous avons conclu notre examen du point 11 de l'ordre du jour, "L'espace et l'eau".

**Utilisation de données géospatiales d'origine spatiale pour le développement durable** (point 12 de l'ordre du jour) (*suite*)

**Le PRÉSIDENT:** Nous allons maintenant, Mesdames et Messieurs les représentants, poursuivre notre examen du point 12 de l'ordre du jour, "Utilisation de données géospatiales d'origine spatiale pour le développement durable". Sur ce point, nous avons comme intervention prévue une intervention des États-Unis, M. Ken Hodgkins.

**M. K. HODGKINS** (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*]: Merci. Ma délégation se félicite d'avoir la possibilité de présenter les activités entreprises par les États-Unis aussi bien au niveau gouvernemental que non gouvernemental dans le domaine des applications des technologies spatiales aux fins du développement durable.

Les données géospatiales que je vais mentionner sont les données qui proviennent des plateformes spatiales et sont traitées, transformées en produits d'informations utiles grâce à des systèmes d'information géographique, des synergies d'observation de la Terre, le GPS, les outils basés sur Internet évoluant rapidement pour la diffusion et pour trouver des solutions au problème qui a fait des milliers de personnes.

La poursuite du développement durable est un des piliers de la politique étrangère aux États-Unis et a servi d'orientation pour la plupart de l'aide au développement de par le monde proposée par les États-Unis. Une grande partie de la coopération internationale en matière de sciences et technologies américaines dans différents domaines, non seulement le domaine spatial, souligne la nécessité de promouvoir ce type de développement. Il s'agit bien sûr de voir comment utiliser les technologies spatiales pour améliorer les problèmes, ou régler le problème de la dégradation de l'environnement, la perte de biodiversité, la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau potable, les catastrophes naturelles, les maladies humaines et la prolifération des villes.

Sans essayer de vous donner une liste exhaustive, je voudrais simplement vous présenter

rapidement quelques exemples de la façon dont le Gouvernement américain, souvent en collaboration avec le secteur privé et d'autres parties prenantes internationales, apporte une contribution importante dans ce type d'applications des technologies spatiales. Vous pourrez obtenir des informations plus détaillées auprès de ma délégation.

Par décret présidentiel, les États-Unis ont créé le Comité fédéral des données géographiques afin de faciliter la diffusion la plus large de ces données géospatiales aux différents usagers. Le Comité a lancé le développement d'une infrastructure nationale des données spatiales, NSD. Les États-Unis ont été le premier pays à ces infrastructures des données spatiales une priorité. D'autres pays ont suivi notre exemple. Aujourd'hui, la communauté internationale partage le développement SDI par l'organisation GSDI. L'organisation GSDI est une organisation faitière qui regroupe les comités régionaux et nationaux et les institutions internationales pertinentes qui cherchent à promouvoir l'infrastructure des données spatiales SDI.

En 2002, les États-Unis ont présenté plusieurs articles, plusieurs initiatives au Sommet de Johannesburg. Une des principales initiatives à Johannesburg était l'information géographique aux fins du développement durable qui portait sur les différentes possibilités d'utiliser les données géospatiales par les décideurs et qui pourraient utiliser ces données pour relever les défis liés au développement durable.

Le Gouvernement américain a apporté une contribution importante à la diffusion mondiale des séries de données d'observation de la Terre. En 2001, par exemple, la NASA et le SGS ont annoncé la distribution des séries de données LANDSAT à la communauté internationale par le biais du PNUE. Dans les régions du monde où la connectivité Internet n'était pas possible pour diffuser ces données, la Division du PNUE d'alerte précoce et d'évaluation a collaboré pour présenter les données à haute densité qui provenaient des données LANDSAT et d'autres données pertinentes.

Pendant la période 2003-2005, le Département d'État en collaboration avec le Bureau des affaires spatiales a organisé des ateliers dans différentes régions d'Afrique pour promouvoir la distribution et l'utilisation de ces séries de données aux niveaux local, national et régional. Il s'agissait d'encourager l'accès à ces séries de données qui pourraient servir d'outils dont pourraient profiter les décideurs et les professionnels, essayant d'aborder les différents problèmes du développement durable en Afrique. Une des démonstrations les plus claires de tout l'ensemble des capacités qu'offrent aujourd'hui les

technologies géospatiales pour surveiller l'environnement et relever les défis du développement durable, se trouve dans le projet de la NASA, SERVIR, un système de visualisation régional basé à Panama. Le SERVIR est une plateforme qui intègre les données par satellites et d'autres données géospatiales pour améliorer les connaissances scientifiques et pour faciliter la prise de décision par les chercheurs, les décideurs et le public. Actuellement, tous les matériaux sur le site SERVIR existent en anglais et en espagnol. Même si SERVIR a démarré comme un projet de démonstration de la NASA, maintenant il peut être approuvé par de nombreux ministères des pays de l'Amérique centrale et par d'autres institutions gouvernementales et internationales.

Les États-Unis ont également mis en place une composante américaine du GEONETCAS qui est un système de fourniture d'information de l'environnement en temps réel par lequel des informations *in situ* aéroportées et spatiales de GEOSS sont transmises à des usagers par les satellites de communication. Les équipements de réception sont relativement peu coûteux. Le GEONETCAS est un potentiel important pour améliorer l'accès à différents types d'informations pour les usagers qui précédemment n'avaient pas accès à ce type de ressources. Les technologies radio et Internet pour la communication des informations hydrométéorologiques et liées au climat, devaient faciliter l'accès à l'information notamment dans les communautés rurales. Un partenariat public/privé qui inclut la NOA, l'USAID et une entreprise américaine de satellite, Word Space, ERANET à l'origine était conçu comme un moyen d'améliorer les capacités techniques et les réseaux des services nationaux hydrométéorologiques et des agences de vulgarisation en Afrique. Aujourd'hui, RENET est un effort de coopération international regroupant un grand nombre d'organisations nationales et internationales visant à apporter des services de qualité aux pays de la région Asie-Pacifique.

Il y a une longue liste de projets financés par l'Agence américaine du développement international et réalisés par le US Juridical Survey, ainsi que le Centre de données EROS à Oxford au Dakota. Je voudrais vous en présenter quelques-uns. Un réseau de système d'alerte aux famines est un des projets de technologie géospatiale le plus ancien à l'appui du développement durable, projet qui a démarré en 1986. Au début il a été mis en place dans 22 pays d'Afrique subsaharienne mais maintenant il marche également en Amérique centrale, dans les Caraïbes, en Afghanistan et en Irak.

L'alliance géospatiale méso-américaine et des Caraïbes est un programme de mise en place

des capacités ambitieuses sur les technologies spatiales. Le projet vise à promouvoir la mise en place et l'amélioration des infrastructures spatiales pour fournir le cadre pour la création, la gestion et la dissémination des données spatiales améliorées dans ces deux régions.

Le projet Afrique/Amérique latine pour les cultures arbustives doit aider les activités du SAID sur ces deux continents. Les producteurs de ces cultures arbustives, par exemple le café, le cacao et les noix de cachot disposent d'un système d'information basé sur Internet pour surveiller les prix sur les marchés pendant une période d'une sensibilisation accrue des consommateurs et pour tenir compte des changements climatiques et des problèmes de l'environnement.

Je voudrais également mentionner un système d'information de la gestion de l'environnement financé par le SAID et mis en œuvre par le SGS en Afrique. L'objectif est de faciliter le développement de l'infrastructure des données spatiales dans les différents pays d'Afrique afin de faciliter la mise en place de centres régionaux de renforcement des capacités. Alors que la population mondiale est de plus en plus urbaine, il est important de voir les possibilités d'appliquer ces technologies afin d'améliorer la prestation des services aux populations urbaines, notamment le transport, l'assainissement, la santé, l'éducation.

En 2006, trois agences gouvernementales des États-Unis en partenariat avec l'industrie privée et les ONG ont organisé un atelier de cinq jours en Jordanie, intitulé "Géoinformation pour des villes viables". Il s'agissait de regrouper des spécialistes des technologies spatiales et des politiciens de la région d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Le Département d'État américain collabore avec l'Agence de l'environnement de l'Émirat d'Abu-dhabi pour organiser une deuxième réunion de ce type dans la région et pour mettre en œuvre des projets géospatiaux permettant de relever les défis du développement durable.

Les agences gouvernementales américaines collaborent avec les agences des Nations Unies pour appliquer ces technologies. Par exemple, je voudrais citer la coopération entre la Division de l'alerte précoce du PNUE et le Centre de données EROS des États-Unis. Depuis 1991, le nœud d'Amérique du Nord pour la base de données globale des informations du PNUE a été accueilli par l'USGSEDC. Le GRID fournit la gestion des données et les technologies d'Internet pour relever les problèmes du développement durable. Les agences gouvernementales américaines partagent les données avec les autres agences des Nations Unies, telles que la FAO, le Centre des informations humanitaires, etc.

La liste des initiatives que j'ai présentée n'est qu'un tout petit échantillonnage de la contribution des États-Unis et nous espérons contribuer à cet effort international permettant d'utiliser les technologies géospatiales pour le développement durable. La poursuite du développement durable reste un des principes directeurs de la politique étrangère des États-Unis et nous essaierons de poursuivre cet objectif à l'avenir.

Merci.

**Le PRÉSIDENT:** Merci M. Hodgkins pour votre intervention et votre présentation du spectre extrêmement vaste d'activités conduites par votre pays dans le domaine des données géospatiales au service du développement. Sous ce point de l'ordre du jour, nous avons une intervention de l'UNESCO, Mme Berenguer je vous donne la parole.

**Mme Y. BERENGUER (UNESCO)** [*interprétation de l'anglais*]: Merci. En ma qualité de Présidente de la 27<sup>ème</sup> session de la Réunion intersessions qui s'est tenue en janvier 2007 à Vienne, je voudrais vous présenter les informations sur la session d'une demi-journée sur les activités intersessions qui s'est tenue en janvier. Les sessions qui se sont tenues depuis 2004, il s'agissait de trouver un mécanisme pour renforcer le dialogue entre les différentes entités du système des Nations Unies et les États membres du Comité. La session informelle, cette année, abordait les différents thèmes, utilisation des données spatiales pour le développement durable au sein du système des Nations Unies. Ce sujet a été retenu par le point focal de la réunion interinstitutions, vu le nouveau point de l'ordre du jour inscrit à l'ordre du jour du Comité dans le cadre du plan de travail de trois ans et que nous abordons actuellement, le point 12 de l'ordre du jour. Des représentants des deux entités et 22 États membres y compris le Président du COPUOS ont échangé des idées sur l'utilisation des données géospatiales de source spatiale pour le développement durable. Les représentants suivants des organisations du système des Nations Unies ont présenté leurs activités. Il s'agissait des représentants suivants: le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires qui coparraine actuellement le groupe de travail sur les informations spatiales, a présenté une information en collaboration avec le Haut-Commissariat aux réfugiés sur les plans visant à créer une infrastructure pour les données spatiales des Nations Unies (UN-STA). Le groupe de travail sur les données spatiales a été créé en l'an 2000 pour aborder les questions communes telles que les cartes, échanges de données, normes, frontières et en 2006, il disposait de 23 membres provenant des entités du système des Nations Unies, du Bureau et

Programme du système des Nations Unies. La création d'une infrastructure spéciale des données spatiales vise à établir une cohérence à l'échelle du système afin de permettre l'application et l'échange des données spatiales dans le cadre des activités des Nations Unies. Le représentant des programmes UNOSAT a fait une présentation et il a expliqué comment l'UNOSAT fournit des cartes de source spatiale et des outils géospatiaux afin de réduire la vulnérabilité et comment ces données peuvent être utilisées aux fins du développement durable. Les représentants de l'OMS ont fourni des exemples sur la façon dont ces données géospatiales peuvent être utilisées dans le contexte de l'initiative OMS, IMRO et dans le cadre de l'Atlas organisé par l'OMS. Cet Atlas présente la répartition des risques en cas d'inondation, de chaleur, tremblement de terre, vent et effondrement de terrain dans une résolution à 1 km afin d'évaluer l'impact sanitaire et la vulnérabilité à ces phénomènes. Les représentants du Bureau des Nations Unies du Haut Commissariat pour les réfugiés a démontré l'utilisation des données géospatiales aux fins de cartographie des camps utilisant les imageries par satellite, le GPS et autres. Il y a eu également des présentations sur le système ISG, Intersatellite, et la plateforme des Nations Unies pour les informations spatiales aux fins de prévision des catastrophes et les interventions d'urgence, SPIDER qui utilisent tous les deux des données géospatiales de source spatiale.

On a également présenté la façon dont ces données géospatiales sont déjà utilisées par un grand nombre d'organisation des Nations Unies et montre le potentiel énorme que ces données peuvent jouer dans différents domaines d'activités du système des Nations Unies. Les présentations de ces sessions informelles sont disponibles sur le site [www.uncog.unvienna.org](http://www.uncog.unvienna.org).

**Le PRÉSIDENT:** Merci, Mme Berenguer pour votre résumé très complet de la session ouverte de la réunion interagences que vous avez présidée au mois de janvier ici même à Vienne. Ayant été moi-même présent à cette session ouverte, je confirme tout l'intérêt des présentations qui ont été faites par les différents représentants d'organisations des Nations Unies que vous venez de résumer brièvement et j'encourage toutes les délégations à aller sur le site pour voir le contenu de chaque présentation.

J'ai aussi une intervention prévue au nom du CEOS et je me tourne à nouveau vers Mme Berenguer, qui décidément collectionne les nombreuses casquettes aujourd'hui, et donc Mme Berenguer je vous redonne la parole pour faire votre intervention au nom du CEOS.

**Mme Y. BERENGUER** (CEOS)  
*[interprétation de l'anglais]*: Merci, Monsieur le Président. Excusez-moi de monopoliser la parole. Désolée, ils ont prévu toutes mes présentations le même jour, ce n'est pas de ma faute. Je fais donc une présentation au nom de la présidence du CEOS, le Comité des satellites d'observation de la Terre. Il s'agit d'un des groupes de travail du CEOS, le groupe sur les systèmes et les services d'information.

Je vais vous donner des éléments d'information sur le CEOS. Il s'agit du Comité des satellites d'observation de la Terre qui a été créé en 1984 afin d'utiliser au mieux les avantages des observations de la Terre grâce à la coopération et à la planification des missions, les formats, les services et il sert de point focal à la coordination internationale des activités d'observation de la Terre pour échanger des informations de politique et techniques et encourager la complémentarité et la compatibilité parmi les systèmes d'observation de la Terre spatiaux et des données reçues et fournir des systèmes d'observation de la Terre par satellite au système GEO qui est l'objectif global d'un grand nombre de satellites du système d'observation de la Terre.

Il y a différents participants. Il y a les organisations gouvernementales nationales ou internationales qui sont responsables d'un programme d'observation de la Terre spatial civil actuellement opérationnel ou au moins dans la phase B. D'autres types de membres, ce sont les associés. Il s'agit d'organisations nationales, internationales gouvernementales qui possèdent une activité spatiale civile dans la phase A ou disposent d'une activité terrestre importante à l'appui des objectifs CEOS. Il y a également des groupes de coordination des satellites ou d'organes gouvernementaux scientifiques qui sont internationaux par nature et qui ont une activité significative à l'appui des objectifs CEOS.

Je vais vous donner un exemple. Certaines des agences des Nations Unies sont membres associés du CEOS tels que le PNUE, la FAO, le Bureau des affaires spatiales, et bien entendu l'UNESCO. Voilà la structure CEOS, en haut, vous voyez la plénière dirigée par le président. Le président est élu pour un an et la plénière a lieu en novembre et c'est là qu'on choisit la nouvelle présidence, donc il y a un roulement. Les membres et les membres associés se réunissent pour examiner les activités présentes, les activités opérationnelles, les activités futures et la présidence du CEOS bénéficie du soutien du Secrétariat qui s'occupe des activités au jour le jour. Par une équipe d'applications stratégiques qui est composée de la Troïka, le président passé, actuel et le futur avec les présidents des trois groupes de travail que

vous voyez en bas du diagramme. Le CEOS a trois groupes de travail. Vous avez le groupe de travail sur le calibrage et la validation, le groupe de travail sur l'éducation, la formation et les capacités, et le groupe de travail sur les services et les systèmes d'information.

Une des raisons de ma présentation, c'est que l'UNESCO actuellement assume la présidence du groupe de travail sur les services et les systèmes d'information. Le VGIS est composé d'agences qui disposent d'une grande quantité de données et de systèmes et d'autres sources peuvent soutenir les sciences et les applications. Le groupe essaie de rendre disponibles ces ressources grâce à différents types de recherche, d'accès et d'interface. Le groupe de travail collabore étroitement avec d'autres organisations telles que l'OGC ou l'Organisation internationale des normes, l'ISO, pour assurer que ces données et outils peuvent être inclus dans différentes infrastructures de données spatiales et faciliter le développement des produits commerciaux. Le groupe de travail VGIS a un rôle important dans différentes tâches du GEO et est un participant essentiel du Comité d'architecture et de données du GEO.

Pourquoi une collaboration internationale? Nous savons qu'aucune organisation internationale toute seule ne peut comprendre tout ce qui se passe au niveau international, elle ne peut pas saisir toute la complexité, et donc l'image complète ne peut être obtenue que grâce à la coopération de différents organes et organisations et des technologies appropriées sont indispensables. Ces technologies permettent de prendre des décisions appropriées, permettent d'obtenir les données de différentes sources et le groupe de travail cherche à promouvoir ces technologies et mettre en œuvre des exemples préopérationnels.

Je vais vous donner quelques exemples sur la façon dont ce groupe de travail sur les services et systèmes d'information répartit les informations parce que le VGIS représente la communauté scientifique. À gauche, vous voyez les services fournis, ceux qui s'intéressent par les systèmes et les politiques sont invités à consulter ce site pour vérifier si certains de ces systèmes peuvent être utilisés au niveau national et vous êtes invités à poser toutes les questions et formuler des suggestions au président du groupe de travail.

Voilà un exemple de type de données qu'un de nos membres, la NASA, fait. Il s'agit de permettre l'intégration des données satellites par des données types. Vous avez également un projet mené par le CEOS et la JAXA au Viet Nam. Comme je vous l'ai dit, il y a neuf zones profitables à la société. Il s'agit des catastrophes, de la santé,

l'énergie, le climat, l'eau, la météo, les écosystèmes, l'agriculture et la biodiversité.

En résumé, les chercheurs, les fournisseurs d'applications, les décideurs ont besoin de synthétiser les données venant de différentes sources afin de pouvoir prendre des décisions appropriées. Pour pouvoir utiliser ces données, il faut avoir accès à différentes sources, c'est pourquoi la coopération internationale est essentielle. Le groupe de travail ISS cherche à promouvoir les technologies qui permettent l'accès aux données et les services nécessaires pour aider ces personnes à prendre toutes les décisions qui s'imposent. Merci.

**Le PRÉSIDENT:** Je vous remercie Mme Berenguer pour votre présentation du CEOS et plus particulièrement du groupe de travail sur les systèmes d'information du CEOS. Il est vrai que le CEOS est une organisation qui contribue très directement à GEO et au programme GEOSS. D'ailleurs vous l'avez dit vous-même, c'est le CEOS qui préside le groupe de travail architecture et données du GEO qui est certainement l'un des groupes qui est le plus actif et le plus avancé dans le contexte GEOSS.

Certaines délégations souhaitent-elles intervenir à la suite de ces présentations, sachant que nous poursuivrons l'examen du point 12 cet après-midi? Nous poursuivrons l'examen du point 12 cet après-midi.

**Questions diverses** (point 13 de l'ordre du jour)  
(suite)

**Document L.268 - Rôle futur du Comité**

**Le PRÉSIDENT:** Nous allons maintenant, si vous le voulez bien, passer au point 13 que nous avons ouvert hier matin. Sous le point 13, nous devons entendre les remarques complémentaires des délégations sur le rôle futur du Comité, le document L.268 qui vous a été présenté hier. Certaines délégations qui sont intervenues hier avait souhaité pouvoir revenir ce matin pour faire des commentaires peut-être plus précis sur ce document. Pour l'instant, j'ai comme délégation qui a prévu une intervention, la délégation du Nigeria, M. Adigun Abiodun.

**M. A. A. ABIODUN** (Nigeria)  
*[interprétation de l'anglais]:* Merci beaucoup, Monsieur le Président, de donner à ma délégation la possibilité de faire une contribution à ce point 13 de l'ordre du jour.

Monsieur le Président, comme vous vous en souviendrez, nous avons parcouru beaucoup de chemin depuis 2005. Ceux qui étaient présents en 2005 n'ont pas oublié le tolet dans cette assemblée à la quarante-huitième session, après la présentation

du document non officiel suite à la présentation de M. Karl Doetsch, un document non officiel avait été présenté. Nous-mêmes, nous avons demandé à Karl Doetsch d'avoir fait cette présentation, d'ailleurs nous en sommes reconnaissants à lui et à la délégation du Canada. Il s'agit justement du souvenir de cet événement qui m'amène à vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir maintenant présenté ce document.

Toutefois, si vous le voulez bien, j'aimerais que vous reflétiez de manière adéquate la genèse de ce document au paragraphe 1 parce qu'il y a beaucoup de choses qui manquent à ce niveau-là. Je suis sûr que vous savez ce dont je parle. Ma délégation se réjouit de ce document pour un certain nombre de raisons, d'une part, il montre que vous n'avez pas présenté cela parce que vous étiez le Président du COPUOS, mais dans ce texte on retrouve le fait que vous êtes très intéressé pour que ce Comité se tourne vers l'avenir. Et j'espère que les membres de ce Comité ne voudront pas seulement s'en tenir à ce que nous avons acquis mais que les présentations qui seront faites au COPUOS et au Sous-Comité scientifique et technique se rendent compte que beaucoup de choses nous attendent encore pour l'avenir. Cela est peut-être vrai pour ceux qui sont à l'avant-garde de la technologie, mais ce n'est pas le cas pour beaucoup d'autres. C'est pour cela qu'il faut faire référence à ce fait, comme vous l'avez fait dans votre document.

Nous sommes très fiers du fait que vous ne présentiez pas seulement ce document en votre nom, vous invitez aussi les délégations à faire des contributions, aux différents délégués, cela également est intégré dans votre rapport et ma délégation se réjouit d'avoir reçu cette invitation et nous sommes heureux de faire notre contribution.

Pour en revenir au contenu de ce document, nous avons noté que vous avez mis l'accent sur un certain nombre de choses en cours au sein de ce Comité en indiquant comment ce Comité pourrait mieux les traiter. Par exemple, nous apprécions le fait que vous donnez l'ordre au Comité de mandater des experts à travers des ONG comme l'UNESCO et autres aussi, et vous demandez également aux États membres de présenter leurs attentes dans ce domaine. Nous vous remercions aussi de tourner votre regard vers l'avenir, notamment lorsque vous faites une réflexion sur la dernière session de ce panel et les sections F et G se concentrent sur certaines questions que ce Comité doit aborder d'une manière ou d'une autre à l'avenir. Vous avez suggéré que le Comité devrait peut-être envoyer des personnes sur le terrain pour pouvoir mieux nous informer et nous aider à nous fonder une position. Merci et nous pensons que cela pourra aider les délibérations de ce Comité.

**Le PRÉSIDENT:** Merci M. Abidodun, merci pour votre intervention qui est évidemment un encouragement et en même temps aussi un rappel que ce travail repose au départ sur une initiative que vous aviez prise vous-même lorsque vous présidiez ce Comité. Je vous en remercie également.

Je vais maintenant donner la parole au distingué représentant du Chili, l'Ambassadeur Raimundo González.

**M. R. GONZÁLEZ-ANINAT** (Chili) [*interprétation de l'espagnol*]: Merci, Monsieur le Président. Nous avons encore un problème concernant ce point 13, il s'agit de la question des observateurs, une question non résolue et là je parle de tous les observateurs. Puisque nous parlons de ce thème, je voudrais que ce soir nous discutons à nouveau de ce thème qui n'a pas été encore réglé. Merci.

**Le PRÉSIDENT:** Merci, M. l'Ambassadeur. En fait, pour l'instant nous étions sur le point du rôle futur du Comité. En ce qui concerne le point sur les observateurs, je vous avais dit hier soir que je procéderais à quelques consultations qui ne sont en fait pas terminées et il est possible que nous revenions sur ce point cet après-midi.

Nous avons aussi une demande d'intervention de la part des États-Unis toujours sur le point "Rôle futur du Comité".

**M. K. HODGKINS** (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, hier j'ai présenté au Comité notre point de vue général sur ce document et les travaux futurs du Comité. Je sais que nous aurons des commentaires plus spécifiques, mais je voudrais aussi aborder le document de conférence 3 avec la surveillance interne des Nations Unies, document auquel on a fait référence au début de notre session.

J'aurais quelques remarques en ce qui concerne le rapport des inspecteurs et le lien avec les travaux à venir du Comité. Tout d'abord, je recommande ce document de conférence 3, étant donné qu'il s'agit de surveiller les inspections, et d'autre part nous avons tellement de rapports que vous pourrez voir dans ce document que l'Office avait été félicité par les inspecteurs. Je pense que cela est adressé au personnel du Bureau. Je pense que le Comité et le Sous-Comité doivent en prendre acte étant donné qu'il y a de bonnes relations de travail avec l'OOSA. Je pense qu'il y a un soutien réciproque entre les deux organes.

Pour ce qui est des travaux à venir, deux remarques que l'on retrouve dans le rapport des inspecteurs. Tout d'abord, en ce qui concerne la

coordination des systèmes, la partie E de ce document de conférence. Dans cette section, les inspecteurs parlent du rôle de l'OOSA pour la coordination des technologies spatiales à travers le système des Nations Unies et suite à ce rapport, j'aimerais aussi attirer votre attention sur le document fourni par le Bureau des affaires spatiales qui s'intitulait "Solutions spatiales pour les problèmes du monde. Comment utiliser ces technologies pour atteindre les objectifs de développement", et je pense que le COPUOS devrait avoir à son ordre du jour soit un point séparé ou un point récurrent tous les deux ans, où les agences spécialisées des Nations Unies qui font partie de la réunion interagences pourraient faire des rapports sur la façon dont elles utilisent les technologies spatiales.

J'ai participé à plusieurs réunions sessions ouvertes interagences en janvier par exemple ici à Vienne, et je suis très impressionné par le travail réalisé, je sais que les délégations ici seraient impressionnées. Donc, pour nos travaux à venir, nous pourrions peut-être envisager d'avoir un point à l'ordre du jour sur cette question de l'utilisation de la technologie spatiale dans le système des Nations Unies. Je ne veux pas que cela signifie une charge de travail supplémentaire pour les autres agences mais je pense que ça pourrait être utile pour nous et pour d'autres.

Maintenant, deuxième point sur le travail à venir du Comité, ce que le Comité doit envisager en lien avec ce document n° 3, j'aimerais attirer votre attention sur les stratégies de collecte de fonds. Les inspecteurs savent que l'OOSA est financé non pas par un budget régulier mais par des ressources extrabudgétaires et ils notent qu'il y a un manque de ces ressources extrabudgétaires ou que lorsqu'elles existent, elles sont marquées. Les inspecteurs, au paragraphe 18 indiquent que les investissements dans le secteur des technologies, les investissements privés sont plus importants que les investissements des gouvernements. Ce qui n'est pas en lien avec les contributions financières des ONG à l'OOSA et que les ressources du Bureau des affaires spatiales sont minimales et qu'il y aurait certainement des possibilités d'avoir des partenariats avec le secteur privé et une multiplication de ressources pour l'OOSA et qu'il faudrait explorer ces possibilités.

Pour les travaux à venir et pour la manière dont on pourrait aider l'OOSA à suivre les recommandations des services de surveillance interne, ce serait de voir comment augmenter les participations du secteur privé, comment le Comité pourrait le faire et c'est lié à ce que nous allons aborder cet après-midi, à savoir l'octroi du statut d'observateur aux ONG et autres organisations, parce que nous avons toujours essayé de favoriser

la participation de la société civile et d'observateurs à nos réunions et les inspecteurs estiment que le Comité et le Bureau des affaires spatiales pourraient faire mieux dans ce domaine. Merci.

**Le PRÉSIDENT:** Merci, M. Hodgkins pour vos commentaires tout à fait intéressants sur le rapport qui est contenu dans le document CRP.3.

J'ai maintenant noté une demande d'intervention de la Fédération de Russie.

**M. E. ZAGAYNOV** (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*]: Merci, Monsieur le Président. Comme on l'a indiqué hier, nous avons des commentaires sur certaines des sections du document que vous nous avez présenté, notamment la section B et la section F. Si le moment est le bon, j'aimerais vous présenter notre point de vue.

Pour le B, "Coordination des systèmes mondiaux de navigation par satellites", au paragraphe 20, nous avons bien vu que l'on parlait du Comité de coordination pour les systèmes satellites qui doit se pencher sur les aspects juridiques de la fourniture des services mondiaux de navigation par satellites.

Ensuite, on dit que le Comité international GNSS fournira des rapports séparés pour le Sous-Comité scientifique et technique et pour le Sous-Comité juridique. Dans le mandat de l'ICG, le document A/AC.105/79 qui a été distribué en décembre l'année dernière et pour le Comité international GNSS, je crois qu'il n'y avait pas d'indication en ce qui concerne les aspects juridiques et dans le paragraphe 9, on peut lire que les recommandations de l'ICG ne sont pas contraignantes du point de vue du droit. Nous avons donc des doutes pour savoir si on peut demander au Comité international GNSS de faire rapport sur des éléments qui ne font pas partie de son mandat.

D'autre part, le mandat du ICG fait état de rapports périodiques au COPUOS et non pas au Sous-Comité. Nous pensons donc que cette interaction entre le Comité et l'ICG devrait se fonder sur des dispositions que l'on retrouve dans le mandat et s'il est nécessaire, suite aux travaux du Comité international GNSS pour ses travaux à l'avenir, il est toujours possible qu'il propose des modifications à ce Comité.

J'en viens maintenant à la section F, "Protection, préservation de régions désignées de la Lune et des autres corps du système solaire". En ce qui concerne cette section, j'aimerais rappeler l'intervention du Venezuela hier. Si nous avons bien compris, la déléguée est intervenue en faveur d'une étude des activités humaines sur la Lune et nous sommes d'accord avec elle. Nous pensons qu'il faut tout d'abord avoir une vision objective

des menaces qui existent pour différentes régions de la Lune dues à un impact des activités humaines actuelles sur la Lune et sur d'autres corps célestes.

En ce qui concerne les conséquences d'une désignation ou de désignation à venir d'autres régions de préservation, nous avons une position particulière concernant le statut de ces régions. Comment est-ce que l'on va désigner ces régions et quels sont les instruments juridiques qui prévalent? Nous pensons que cette section du document ne fait pas seulement référence à des régions importantes du point de vue culturel et historique de la Lune, mais fait référence aussi à autre chose, les points Lagrange. À notre avis, il faut avoir une autre approche de ces points Lagrange. En effet, il s'agit de quelque chose de différent.

En résumé, nous estimons tout d'abord qu'il est important de faire des études pour connaître la situation effective de ces menaces des activités humaines qui existent pour la Lune et les autres corps célestes et une fois que nous aurons ces informations, nous pourrions voir s'il est nécessaire ou non de faire des recommandations spécifiques ou prendre d'autres mesures à l'avenir. Merci.

**Le PRÉSIDENT:** Je remercie notre distingué collègue représentant de la Fédération de Russie pour ses remarques et ses contributions extrêmement utiles pour les travaux futurs du Comité. Sur le premier point, je voudrais simplement lui confirmer qu'il est bien évident que le Comité international de coordination ne peut rendre compte que de ce qu'il avait dans le cadre de son mandat, c'est bien clair. Sur le deuxième point, je vous remercie aussi pour votre remarque qui est tout à fait intéressante et extrêmement utile et qui permettra je pense de mieux structurer les réflexions futures sur ce concept, parce que à ce stade il s'agit simplement d'un concept, de protection ou de conservation de zones sur la Lune ou d'autres corps célestes. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ce qui est proposé dans la section F est de commencer par une réflexion associant les organisations non gouvernementales qui ont l'expertise académique et scientifique et technique, avant d'aborder cette question de manière plus formelle dans le cadre du Comité.

Je donne la parole à notre distingué collègue du Japon.

**M. S. YAMAKAWA** (Japon) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président de me donner la parole. Étant donné que c'est la première fois que je prends la parole sur ce point au nom de la délégation japonaise, je voudrais me joindre à d'autres délégations qui ont félicité le Président pour ce document L.268. Le Japon se félicite de cette initiative du Président et la soutient.

Nous pensons que ce document pourrait être une bonne base pour d'autres considérations sur les activités et rôle à venir du Comité.

Le document contient plusieurs suggestions de décisions auxquelles nous sommes favorables, comme par exemple la coopération entre le COPUOS et d'autres organisations, comme la promotion d'autres activités d'exploration avec technologie pour le développement durable qui pourraient aussi faire partie des activités à venir du COPUOS.

Du point de vue du Japon, la durabilité des activités spatiales sont liées à des aspects scientifiques et juridiques et donc nous devons décider au Comité pour pouvoir aborder ces questions de façon efficace. En ce qui concerne développer le code de la route, nous avons récemment conclu des progrès importants. Les lignes directrices pour réduire les débris spatiaux, les applications du concept de l'État de lancement, les pratiques des États pour la collecte d'objets spatiaux. Nous pensons qu'il faut avoir une approche étape par étape pour renforcer les activités dans ces domaines. À ce stade, le Japon voudrait se déclarer en faveur de la section B. Nous devons encore discuter de cette question et nous sommes prêts à en discuter avec les délégations et les observateurs.

**Le PRÉSIDENT:** Merci M. le distingué représentant du Japon pour vos commentaires sur ce document et pour la position que vous avez exprimée sur le point B.

Je vais donner maintenant la parole au distingué représentant de l'Afrique du Sud.

**Mme J. SCHNEEBERGER** (Afrique du Sud) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Comme les délégations précédentes, nous aimerions vous remercier de ce document précieux pour les activités et rôle à venir du COPUOS. Le document A/AC.105/L.268. À l'heure actuelle, nous aurions des commentaires sur le point E, "Coopération internationale en matière d'exploration", et nous sommes en faveur de la suggestion proposée au 32, proposition de décision.

Monsieur le Président, vous vous rappellerez peut-être que dans notre déclaration au cours de l'échange de vue général, nous avons suggéré que le COPUOS pourrait envisager des moyens de créer des possibilités aux pays qui ne sont pas directement impliqués dans les activités spatiales pour faire partie de cette grande aventure. C'est pourquoi nous nous réjouissons de la proposition du paragraphe 32, c'est-à-dire d'inviter la FAI à examiner la possibilité d'une participation par les pays en développement à ses initiatives

d'exploration de l'espace et de demander à la FAI de faire rapport au Comité en 2008. Toutefois, ma délégation se préoccupe de ce qu'un certain nombre de pays en développement ne sont pas représentés. Il est important qu'ils soient impliqués dans l'identification de ces initiatives de renforcement des capacités. C'est pour cette raison que nous voudrions que l'on modifie un peu le paragraphe 32 en disant, "encourager la FAI à examiner la possibilité de faire participer les pays en développement dans les considérations sur ces questions" peut-être grâce à un appel à participation à travers l'OOSA. Merci.

**Le PRÉSIDENT:** Je remercie la distinguée représentante de l'Afrique du Sud pour son commentaire sur ce point particulier. Il est bien clair et vous avez tout à fait raison de le rappeler, que l'objectif est d'associer au maximum les pays en développement à cette réflexion et si l'IAF est saisie officiellement par le Bureau des affaires spatiales, ce sera avec un rappel de l'importance d'ouvrir cette réflexion au maximum, de faciliter même la participation des pays en développement à cette réflexion. Je pense que cette recommandation que vous nous faites pourra être facilement incorporée dans le rapport du Comité sur ce point-là.

Je vais maintenant donner la parole au distingué collègue représentant de l'Algérie, M. Oussedik.

**M. A. OUSSEDIK** (Algérie): Merci, Monsieur le Président. La délégation algérienne vous exprime toute sa gratitude et toute sa reconnaissance pour la qualité du rapport sur les futurs rôles et activités du COPUOS. Ce rapport reprend fidèlement quelques-unes des suggestions et observations que l'Algérie avait formulées et traduit selon ma délégation les préoccupations des pays en développement quant au rôle qui est attendu du COPUOS durant les années à venir.

Par ailleurs, certaines questions sont évoquées de façon générale et il n'y a nul doute sur leur importance et sur la nécessité de leur prise en charge. Néanmoins, il serait souhaitable que soit imaginée une forme d'implication des pays en développement dans la prise en charge. À titre d'exemple, la question des débris spatiaux, de la conservation des zones désignées de la Lune et autres corps du système solaire, sont des préoccupations qui s'accroîtront certainement d'année en année ou de décennie en décennie, et bien que sur le plan technologique l'écart important qui sépare nos pays fait que ces questions ne suscitent pas forcément le même intérêt pour tous les pays, mais au moins sur le plan juridique, je suis convaincu que l'ensemble des pays accorderont toujours un intérêt particulier à l'évolution du droit

spatial international qui doit être renforcé et constituer l'instrument qui garantira une exploitation de plus en plus équitable de l'espace extra-atmosphérique.

Même si les pays en développement ne se désintéressent pas des questions que vous avez évoquées et dans lesquelles ils souhaitent s'impliquer, et pour lesquelles ils s'impliqueront certainement, l'écart technologique fait que l'attention des pays en développement soit plus axée sur le développement durable, sur la prévention contre les catastrophes naturelles et leur gestion, sur la connaissance des ressources naturelles, entre autres. En effet, ces questions bien que bien relatées dans le rapport, ont un impact plus direct sur le bien-être des populations, sur la lutte contre la pauvreté par une meilleure mobilisation des ressources.

Monsieur le Président, vous avez réussi un travail complexe pour avoir pu associer dans un même document les préoccupations dont les vocations sont peut-être très différentes mais pour lesquelles il est possible de trouver des passerelles qui puissent accompagner les pays en développement vers le haut, qui puissent les aider à émerger. Ma délégation fait appel à l'imagination de tous pour que la future activité du COPUOS puisse conserver une harmonie d'ensemble qui veille à ce que l'écart technologique ne soit pas un fossé qui fasse diverger les préoccupations des différents pays. À ce titre, je pense surtout connaissant votre subtilité Monsieur le Président, et vos compétences, je pense qu'il est possible d'injecter à ce texte, une note de rapprochement ou de solidarité entre les deux types de préoccupations celles des puissances spatiales et celles des pays en développement.

Merci, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT:** Je vous remercie pour votre intervention M. Oussedik au nom de l'Algérie. En vous écoutant, je faisais une relation entre ce que vous venez de nous dire qui est très important, et ce que nous suggérait la présentation de notre distingué collègue délégué de l'UNESCO, tout à l'heure, en parlant de l'espace et éducation. Lorsque nous avons évoqué par exemple le rôle de l'astronomie dans le thème "Espace et éducation", tout le monde sait que l'astronomie est un sujet pour lequel il est possible de sensibiliser et d'intéresser la jeunesse dans tous les pays du monde, sans distinction de leur niveau de développement, pourquoi, parce que c'est une activité qui est tournée vers le monde extérieur et le monde un peu mystérieux des étoiles et des planètes. Lorsque nous parlons ici, par exemple, de la conservation, de la protection de zones sur des planètes comme en particulier notre satellite naturel

la Lune, on pourrait peut-être relier cela avec le thème "Espace et éducation" avec les capacités d'observation de type astronomique dont parlait notre collègue Yolanda Berenguer, pour justement montrer que c'est un sujet qui intéresse toute l'humanité et pas seulement les pays qui ont les moyens techniques et financiers, il faut dire aussi, d'aller sur la Lune.

Voilà les réflexions que je me faisais en écoutant votre intervention qui nous permet effectivement de construire les choses en prenant bien en compte cette préoccupation que vous avez exprimée d'associer à toutes les étapes du processus aussi bien les pays en développement que les autres. Merci encore pour votre intervention. Avons-nous d'autres interventions sur ce point relatif au rôle futur du Comité? Oui, notre distingué collègue délégué de la Syrie.

**M. O. AMMAR** (République arabe syrienne) [*interprétation de l'arabe*]: Je vous remercie, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord vous remercier pour les efforts que vous avez déployés afin de préparer ce document. Ce document est certainement une preuve d'une vision large et vaste des activités du Comité à l'avenir. Je voudrais ici joindre ma voix à celle de mon collègue d'Algérie et j'estime pour ma part que faire participer les pays en développement et aider ces pays à utiliser les techniques spatiales va certainement contribuer considérablement à réaliser ce qui figure au C de ce document. Nous savons que les capacités sont différentes. Il y a des pays qui ont des programmes qui sont avancés, et des pays qui n'ont même pas les moyens basiques essentiels de ces techniques. Il faudrait donc établir une solidarité afin de pouvoir atteindre un stade avancé dans ces techniques, surtout dans les pays en voie de développement et que ces pays peuvent avoir un accès minimum à ces techniques.

Peut-être le Comité pourrait constituer une banque de données ou un autre moyen pour que ces données et ces informations soient disponibles au service des pays en voie de développement et plus particulièrement dans le cadre de la gestion des ressources naturelles et des catastrophes naturelles. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT:** Merci à nouveau pour votre intervention, distingué collègue représentant de la Syrie. Nous allons là aussi bien sûr incorporer au maximum tous ces commentaires et toutes ces contributions dans le rapport sur le débat relatif au point 13, mais en tout cas il est bien clair que cet objectif d'associer les pays en développement et les besoins des pays en développement dans toute cette évolution relative au rôle du Comité dans l'avenir, cet objectif est bien pris en compte.

Je ne vois pas d'autre demande d'intervention à ce stade en tout cas. Sur le point 13, nous continuerons à aborder certains aspects du point 13 de notre ordre du jour cet après-midi, mais en revanche sur la question du rôle futur du Comité, sauf s'il y a d'autres demandes d'intervention, je ne pense pas que nous serons amenés à revenir sur ce point, je ne pense pas non plus qu'on aura le temps de le faire. Mais bien sûr si certaines délégations souhaitent intervenir à nouveau sur ce point, cela sera possible.

**Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-quatrième session** (point 7 de l'ordre du jour) *(suite)*

**Le PRÉSIDENT:** Comme il est 1 heure moins 20, je vais peut-être poser la question à notre distingué représentant de l'Allemagne, s'il est possible à ce stade de revenir sur le point 7, puisque nous attendions une prise de position de cette délégation relative au tableau complémentaire que M. Camacho nous a présenté ce matin. La délégation de l'Allemagne.

**Mme K. SCHICK** (Allemagne) *[interprétation de l'anglais]:* Merci, Monsieur le Président. Tout d'abord, nous avons préparé une déclaration pour cet après-midi, mais peut-être je peux intervenir à ce stade. Tout d'abord, je veux rassurer le Bureau des affaires spatiales, nous avons tout à fait confiance en votre capacité à préparer ce document. Je n'ai pas le document sous les yeux, mais j'ai un tout petit commentaire à faire. Troisième partie, notre proposition est de supprimer "en collaboration avec le Bureau des affaires spatiales", car nous savons qu'il s'agit d'un programme du Bureau des affaires spatiales, nous avons confiance au Bureau, donc nous n'avons pas d'autre commentaire. Je peux vous dire que nous sommes prêts à adopter ce document. Merci.

**Le PRÉSIDENT:** Je remercie la délégation de l'Allemagne pour cette information. De toute façon, nous reviendrons sur le point 7 cet après-midi, parce que le Directeur du Bureau a

quelques informations complémentaires à nous donner sur la suite des travaux relatifs à SPIDER et je pense qu'à ce moment-là nous serons en mesure d'approuver formellement les documents CRP.13 et CRP.14, donc cet après-midi.

Mesdames et Messieurs les représentants, je vais bientôt lever cette séance du Comité. Voici quelques informations concernant notre programme de cet après-midi. Nous nous réunirons à 15 heures. J'aimerais bien que nous démarrions effectivement à 15 heures parce que nous avons un programme encore très chargé cet après-midi et que le Secrétariat est en train de préparer le rapport du Comité qui doit être disponible dans les six langues demain matin pour examen et approbation dans la journée, ce qui fera une journée très dense.

Nous démarrerons à 15 heures. Je pense que nous serons en mesure d'achever assez rapidement le point 7 de l'ordre du jour, compte tenu de ce que nous venons de dire, c'est-à-dire le "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-quatrième session". Nous devrions pouvoir terminer aussi l'examen du point 12, "Utilisation de données géospatiales de source spatiale pour le développement durable", et je l'espère aussi, du point 13, "Questions diverses". Je voudrais aussi inviter les délégations à assister à une dernière projection de documentaires pendant la pause du déjeuner. À 13 h 45 vous pourrez voir un documentaire allemand sur l'utilisation des données de télédétection pour la gestion des catastrophes qui sera suivi à 14 h 15 par un documentaire sud-africain consacré au grand télescope pour l'Afrique australe, et puis enfin, par un court film présentant les activités de l'Agence spatiale européenne.

Je vais vous remercier pour votre collaboration extrêmement efficace et vos contributions à nos travaux ce matin, qui nous permettent de terminer avec même un petit quart d'heure d'avance. Je vous donne rendez-vous à 15 heures pour la séance de cet après-midi.

*La séance est levée à 12 h 44.*